



## Compte rendu de l'audioconférence du jeudi 26 mars DDFIP 57 / Organisations Syndicales

Début de l'audioconférence : 16H00

Présents : Pour la direction Monsieur PETIT, Mesdames BARRUTEAU et MAHRIC, et Monsieur DIOT  
Organisations syndicales : **CGT**, Solidaires Finances Publiques, FO, CFDT, CFTC et UNSA

Propos liminaires de la direction :

Nous avons 27 cas de COVID-19 à la DDFIP de Moselle ( 1 cas avéré, 1 collègue hospitalisé et 25 cas potentiels)

Nous avons 207 agents prioritaires et 26 non prioritaires présents physiquement dans les services. (soit environ 19 % des effectifs)

Si on prend les télétravailleurs et les travailleurs nomades, nous arrivons à 34 % de collègues en activité.

Les objectifs de la direction est de calibrer les effectifs aux besoins ( aussi bien à la hausse qu'à la baisse). Toutefois la priorité, relayée auprès des chefs de services, est le confinement d'un maximum d'agents y compris ceux œuvrant sur des tâches prioritaires.

Un parc de 60 ordinateurs a été commandé, et attente de 110 nouveaux ordinateurs. Ils seront en priorité distribués aux agents en présentiel sur des activités prioritaires.

Le plan de déploiement prendra deux semaines. De nombreux collègues du CID de Moselle sont en arrêt maladie, la direction recevra de l'aide des CID de Meurthe et Moselle et de la Marne.

Dans le département, il y a un poste fermé (Hayange) ainsi qu'un SIP sur Metz en très grande difficulté.

Habilitation de l'ensemble des collègues à l'application à distance Webmail.

Cette plateforme fait face à de nombreuses difficultés, elle est fermée depuis la semaine dernière. Ainsi l'ensemble des collègues ne pourra bénéficier de cette habilitation à Webmail.

La direction réfléchit sur l'habilitation à l'application Tchap. Une messagerie instantanée basée sur une structure administrative. Toutefois pour valider cette application l'agent doit passer par son adresse courriel professionnelle.

La direction a livré les nouvelles autorisations de déplacement à 560 agents.

A savoir que depuis le début de la crise, il y a eu 709 demandes d'aides d'entreprises mosellanes pour un montant total de 12 millions d'euros. ( à savoir que ni la TVA ni le Prélèvement à la source rentre dans le dispositif)

## Interventions de la CGT

### 1 Nettoyage des locaux

Nous avons remonté que de nombreux services (TPH , Foch, Metzervisse, Pairie départementale, Thionville trois frontières....) ne sont pas nettoyés et désinfectés régulièrement et ne possèdent pas des outils adéquats de protections (gants, masques , gel hydroalcoolique...).

La direction répond que les masques sont en priorité réservés aux personnels soignants. La mise à disposition de gel hydroalcoolique a débuté. Les services messins ont été abondés. Sur les autres postes du département, la distribution de ces gels est problématique car le prestataire de service ne peut fonctionner de manière optimale ( lui aussi est en plan d'activité réduit avec le COVID-19).

Dans le même esprit, La Poste a réduit son activité aux journées de mercredi, jeudi et vendredi.

La direction va faire appel à ONET pour répondre aux problèmes de nettoyage des services. Nous sommes intervenus pour que ONET fasse comme avec les services hospitalier, avec une adresse courriel type port réceptionner les demandes d'emplois.

### 2 La campagne Impôt sur le revenu

Sur la campagne Impôt sur le revenu. Ce n'est pas un sujet qui est de la compétence de la DDFIP Moselle. Dans les deux semaines qui viennent, nous aurons plus d'informations sur les modalités de la campagne.

### 3 Sur le liens entre les services et les agents confinés

Nous avons remonté le fait que de nombreux collègues confinés se trouvent coupés de leur collectif de travail, sans informations de ce qui s'y passe. Nous demandons à la direction de sensibiliser les chefs de service sur ce sujet pour qu'ils prennent contact avec les agents restés à la maison.

### 4 Service départemental de l'Enregistrement

Ce service, à la demande des notaires est devenu prioritaire depuis quelques jours. Nous sommes intervenus pour qu'une équipe soit mobilisée à minima, et que notre direction sensibilise les notaires sur un dépôt moindre de document papier et un accueil minima sur des plages horaires réduites.

### 5 Remboursement de frais de déplacement

Au vu d'un service du personnel en effectif réduit, ces remboursements ne seront pas prioritaires. Toutefois si un agent est en difficulté financière et attende de remboursements importants, qu'il signale sa situation à la direction.

Fin de la séance 17h 30, prochaine audioconférence jeudi prochain